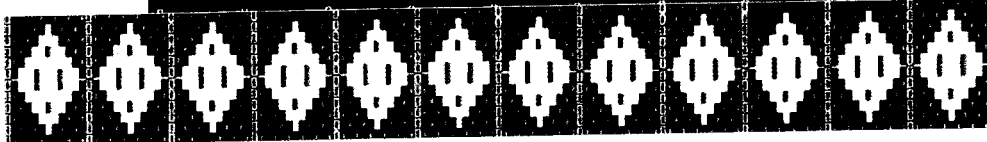


MANUEL DU FORMATEUR

09458



Genre et organisation paysanne



PROGRAMME

AGOPAM

Appui associatif et coopératif aux
initiatives de développement à la base

Bureau international du Travail



PROGRAMME

ACOPAM

Le programme « Appui Associatif et Coopératif aux Initiatives de Développement à la Base » (ACOPAM) du Bureau international du Travail (BIT) est un instrument de lutte contre la pauvreté. Il cherche à renforcer les organisations créées par les populations démunies, femmes et hommes, pour surmonter leurs difficultés et satisfaire leurs besoins. Les activités de ces organisations ont trait à des aspects essentiels du développement en Afrique : sécurité et autosuffisance alimentaires, gestion rationnelle des ressources naturelles, accès au crédit et valorisation de l'épargne, financement des soins de santé.

L'intervention d'ACOPAM se situe à plusieurs niveaux :

- renforcement des organisations associatives et coopératives (OAC) à la base ;
- appui à la professionnalisation des organisations fédératives ;
- développement des capacités et compétences des structures d'appui (ONG, projets, prestataires de services) aux OAC ;
- appui à la réforme des cadres législatifs et politiques ainsi qu'à la formulation des programmes touchant les OAC.

À partir d'actions tests, conduites sur le terrain dans de nombreux pays, ACOPAM produit, en partenariat, des outils méthodologiques validés qui sont diffusés auprès des différents acteurs du développement rural.

ACOPAM est le fruit d'un partenariat actif entre les pays africains, la Norvège, et le BIT.

Programme BIT-ACOPAM
BP 414
Dakar
Sénégal

Téléphone : (+ 221) 824 58 84
(+ 221) 824 57 38
Fac-similé : (+ 221) 825 29 40
Email : acopam@sonatel.senet.net

Genre et organisation paysanne

Manuel du formateur

Copyright © Organisation internationale du Travail 1998

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Service des publications (Droits et Licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 92-2-210732-2

Première édition 1998

Les désignations utilisées dans cette publication, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise, ou tel ou tel produit, ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications d'ACOPAM peuvent être obtenues à son siège : rue F x David Diop, Dakar-Fann, B.P. 414, Dakar, Téléphone (+221) 824 58 84, (+221) 824 57 38, Fac-similé (+221) 825 29 40, Email : acopam@sonatel.senet.net et dans les librairies indiquées sur le catalogue des publications. Ce catalogue et la liste des prix peuvent être obtenus sur simple demande.

Imprimé au Sénégal

Avant propos

Les femmes africaines ont des traditions d'entraide et de solidarité qui s'expriment à travers différents types d'organisations qui ont des fonctions socio-économiques très importantes. Elles permettent, par exemple, de traverser plus aisément les périodes de soudure ou de disette, d'assumer les travaux champêtres et de faire face aux difficultés familiales.

Parallèlement à ces organisations traditionnelles, se développent d'autres formes, plus modernes, telles que les coopératives, les groupements, les associations, les mutuelles, etc., qui ont de nouvelles fonctions socio-économiques de gestion, de négociation et de représentation.

Pour les femmes africaines en général, et particulièrement pour les femmes rurales sahéliennes, ces organisations favorisent l'amélioration de leurs conditions de vie et le renforcement de leur participation au développement. En leur sein, elles trouvent des espaces de solidarité, de soutien mutuel, qui leur permettent de rechercher des solutions à leurs besoins concrets et de développer des stratégies de défense de leurs intérêts communs. Ce qui leur est difficile, voire quasiment impossible de faire isolément.

Cependant, malgré leurs efforts organisationnels, les femmes sahéliennes, ne sont pas pleinement associées à l'émergence du tissu associatif, coopératif et mutualiste joue un rôle de plus en plus important dans le processus de démocratisation et de libéralisation.

Pour être une source de changement novateur, le processus organisationnel doit intégrer divers facteurs liés à la position des femmes dans la communauté et aux relations qu'elles entretiennent avec les hommes. Le recours à une approche sensible au genre dans la mise en place et la consolidation des organisations coopératives, associatives et mutualistes peut conduire à une amélioration durable des conditions de vie et à une évolution qualitative du statut des femmes dans la société.

L'approche Genre et développement (GED), prend en compte la position des femmes et des hommes dans une communauté et analyse leurs inter-relations et les possibilités de transformation de leurs rapports socio-économiques. Cette analyse fournit les données et les informations nécessaires à la détermination de stratégies susceptibles de susciter une répartition plus juste et plus équitable du pouvoir pour un développement égalitaire et durable.

L'approche GED offre à différents groupes socio-économiques les moyens d'une prise de conscience des relations qu'ils entretiennent avec leur milieu socio-culturel, et les rapports sociaux de genre qui existent dans leur communauté.

Cette nouvelle vision holistique de leur environnement donne aux femmes les moyens de transformer leurs organisations en de puissants instruments de promotion et de protection de leurs intérêts.

Pour le cas spécifique de la sous-région ouest-africaine : environ 70 % des femmes travaillent dans le secteur rural (agriculture, élevage, pêche et foresterie), et 25% dans le secteur informel urbain. Bien qu'ayant des contraintes spécifiques, ces deux groupes de femmes partagent certaines caractéristiques : faiblesse des ressources, charge de travail importante, bas niveau de formation, faiblesse organisationnelle et absence de participation aux décisions communautaires.

Dans le cadre de ses interventions axées sur la formation et l'organisation des producteurs et des productrices ruraux, le programme BIT/ACOPAM attache une importance particulière à la production de méthodes et d'approches permettant de générer un processus de développement local, durable et équitable, au sein duquel les populations, singulièrement les femmes, formées et organisées, exercent la responsabilité première. Pour ce faire, il a développé, au cours de ses différentes phases d'exécution, des stratégies qui prennent en compte la dimension genre.

Ces stratégies permettent aux femmes d'acquérir, peu à peu, au sein de leurs organisations, une confiance en elles qui leur permet de négocier avec les hommes un meilleur accès aux ressources et aux prises de décision. Elles ont pu devenir attributaires de parcelles irriguées, accéder aux services bancaires formels, siéger dans les organes de décisions de structures associatives mixtes, bénéficier de formations, jouir parfois d'un partage des tâches moins contraignant, etc. Ces acquis jouent un rôle fondamental dans l'amélioration des revenus des femmes, des conditions de vie de leurs familles (alimentation, santé et éducation des enfants, etc.) et de leur statut social.

Ce processus tendant à instaurer des relations entre les hommes et les femmes plus justes et plus égalitaires, est souvent long à initier. Mais dès que les populations en comprennent la démarche et en acceptent les principes, elles se les approprient et les développent.

L'appropriation de l'approche GED par les intervenants et les populations, son intégration dans les stratégies organisationnelles, nécessite une réorientation des démarches des structures de développement et l'acquisition, par leur personnel, de nouvelles connaissances. Elle exige également des populations un rôle nouveau dans la conduite de leurs activités socio-économiques et culturelles.

Pour contribuer aux besoins de formation liés à l'utilisation de l'approche GED dans la mise en place et le développement des organisations paysannes (OP), ACOPAM a mis à profit son expérience et celle de ses partenaires pour élaborer un manuel de formation du formateur en « Genre et organisation paysanne ».

Issu de la capitalisation des actions de terrain, ce manuel a été développé et testé auprès d'Institutions et de projets de développement. Toutefois, il ne doit pas être considéré comme un outil prêt-à-l'emploi, mais comme un guide que chaque formateur devra adapter aux besoins de ses partenaires et au contexte dans lequel la formation a lieu.

